

COMPTE - RENDU du CONSEIL d'École
de l'élémentaire de CORNEILLA DEL VERCOL
Du 8 novembre 2022

PRESENTS :

Représentants des Parents d'élèves : Mme LISANTI Morgane, Mme MUDO Angélique, Mme BOIS Julie, Mme ROHEE Clémence, Mme SALEZ Elodie et Mr BEAUVOIS Nans.

Enseignants : Mmes FOURNOLS, BRUZI, MONTIEL et MARTIN et Mr CONGY.

DDEN: Mme SOLE

Représentants de la Mairie : Mme LISSARRE, Adjointe à la jeunesse.

Mr le Maire

EMPECHES ou EXCUSES : Mme L'Inspectrice de l'Éducation Nationale, Mme VANDERWEE Élodie (parents d'élèves) et

I. Installation du Conseil d'École :

Présentation des membres du Conseil d'École pour la présente année scolaire.

Communication des résultats des élections des Représentants des Parents d'élèves qui ont eu lieu le vendredi 8 octobre avec un vote uniquement par correspondance:

- Une seule liste de 7 candidats (5 sièges de titulaires étaient à pourvoir il y a donc 2 suppléants).

Participation :

Nombre d'inscrits : **214**

Nombre de votants : **114**

Nombre de votes blancs ou nuls : **22**

Nombre de suffrages exprimés : **92**

Taux de participation : **53,27%**

Nous avons donc obtenu un taux de participation supérieur à la moyenne départementale (**51,28%**)

1

Titulaires :

Mme VANDERWEE Élodie

Mme BOIS Julie

Mme LISANTI Morgane

Mme SALEZ Élodie

Mme MUDO Angélique

Suppléant :

Mme ROHEE Clémence

Mr BEAUVOIS Nans

II. Organisation pédagogique:

1) Effectifs :

Effectifs actuels : 127 élèves

CP : 29

CE1: 25

CE2 : 21

CM1 : 25

CM2 : 27

Classes :

CP: 23 (Mme FOURNOLS/ Mme PUJAS)

CP/CE1: 25 (6+19) (Mme MARTIN)
CE1/CE2: 27 (6+21) (M. CONGY)
CM1: 25 (Mme BRUZI)
CM2: 27 (Mme MONTIEL)

2) Équipe pédagogique :

L'équipe pédagogique voit l'arrivée de Mme BRUZI en charge des CM1 et de Mme PUJAS qui occupe la décharge de direction .

Échange de services en cycle 3: des changements sont intervenus au niveau des horaires et des contenus .
Histoire (Mme MONTIEL)
Sciences (Mme BRUZI)
Le RASED est composé d'une Maîtresse G ,Mme Véronique RICHARD, d'une Maîtresse E ,Mme Sylvie GERARD, et d'une psychologue rattachée au secteur d' Elne, Mme Laurence CADORET.

De plus une AVS exerce sur l'école : Mme Mme CHIRON

Nous avons la joie d'accueillir les lundis et mardis , Mr DURAND avec un contrat service civique dont les services sont partagé avec l'école DOLTO d'Elne.

3) Intervenants :

- Mr ARGENCE : pratique de l'EPS, intervenant dans toutes les classes chaque semaine.

De plus, les enseignants utilisent les structures sportives mises à leur disposition par la Municipalité (Salle de la Maison des Jeunes, city stade, stade municipal, parcours de santé...) au cours de l'année scolaire.

III. Règlement scolaire:

Je vous rappelle que le règlement intérieur évoque le temps scolaire des élèves de l'école élémentaire :

- 24 heures d'enseignement par semaine pour tous les élèves, avec 4 jours de 6h .
- Les horaires demeurent inchangés: 8h30-12h et 14h-17h30 les lundis, mardis, jeudis et vendredis .
- Les élèves peuvent bénéficier, en outre, de deux séances d'Activités Pédagogiques Complémentaires (méthodologie, aides pédagogiques ou ouverture culturelle) qui ont lieu les lundis et mardis de 16h30 à 17h15 ou de 12h à 12h45, selon un calendrier proposé aux parents.

Par ailleurs, le règlement intérieur a été enrichi depuis quelques années, d'un préambule:

Le service public de l'éducation repose sur des **valeurs et des principes** dont le respect s'impose à tous dans l'école : principes de **gratuité** de l'enseignement, de **neutralité** et de **laïcité**. Il y est annexé la charte de la laïcité. Chacun est également tenu au devoir d'**assiduité** et de **punctualité**, de tolérance et de respect d'autrui dans sa personne et sa sensibilité, au respect de l'égalité des droits entre filles et garçons, à la protection contre toute forme de violence psychologique, physique ou morale. En aucune circonstance, l'usage de la violence physique comme verbale ne saurait être toléré. Le **respect mutuel** entre adultes et élèves et entre élèves constitue également un des fondements de la vie collective.

Il est donc rappelé la présence et signature de la charte de la laïcité et la présence dans tous les cahiers des bulletins d'absences à remplir par les familles.

Vote du règlement intérieur : Règlement voté à l'unanimité.

Rappel: Nous rencontrons toujours un problème de sécurité difficile à faire comprendre aux élèves :

Ne pas aller aux toilettes pendant la classe (perte d'attention et risque d'accident),et quand ils y vont pendant la récréation, il leur est expliqué en début d'année, d'y aller par deux afin qu'un enfant tienne la porte fermée car, au niveau sécurité, il nous est impossible de mettre des verrous.

IV. Liaison Ecole Famille

La communication entre l'école et les familles se fera cette année à travers plusieurs outils à notre disposition :

- Le carnet de liaison
- Le panneau d'affichage devant l'école
- L'ENT par messagerie avec le coin des parents (rappel sur l'importance de voir les notifications)
- L'ENT via le site de l'école qui recensera les informations officielles et pourra ainsi se substituer aux divers groupes des réseaux sociaux dont les informations ne sont pas toujours fiables.

V. Plan sanitaire

Protocole sanitaire :

Un protocole et un cadre de fonctionnement ont été établis au niveau national par le Ministère de l'Éducation Nationale. Les familles sont informées lors des changements de niveau du protocole et de leurs conséquences.

VI. Continuité pédagogique.

Un plan de continuité pédagogique, en cas de fermeture de classe, a été mis en place dans l'école.

Les professeurs accompagnent leurs élèves pendant toute la période de fermeture en leur adressant ressources, supports de cours et exercices via l'environnement numérique de travail (ENT).

En l'absence d'accès à Internet, une version papier sera proposée à l'école.

Un document relatant ce fonctionnement et comportant quelques petits conseils sera distribué prochainement aux familles.

VII. Budgets 2022

- Municipaux :

Il est établi en année civile avec un point sur les effectifs en septembre et en janvier.

Une dotation de 100 euros par élève et par an est accordée par la municipalité, pour les dépenses en matériel pédagogique, de sport, la pharmacie, les transports et les fournitures administratives.

Actuellement, 5703,46€ ont été dépensés dans les fournitures pédagogiques, 104€ en abonnements, 216,71€ en fournitures administratives, 150€ pour la pharmacie et 3405€ en transports.

De plus les dépenses concernant les points suivants sont hors-budget et pris en charge directement par la municipalité :

- le gros mobilier,
- la dotation au RASED,
- les adhésions USEP,
- le goûter de Noël,
- le présent de fin d'année au CM2,
- les coûts du photocopieur, de l'Internet et du téléphone, de l'ENT...

- Coopérative :

Je vous rappelle que la coopérative scolaire permet de financer les projets de diverses classes dans un esprit de coopération. Les sommes récoltées en début d'année par la participation des parents sont donc mutualisées. Aucune participation financière n'est demandée aux parents pour les sorties ponctuelles.

- Le budget général : achats collectifs de matériels pédagogiques, sorties communes à l'ensemble des classes (ex : spectacles éducatifs, la sortie de fin d'année de chaque classe)

Le mandataire de la coopérative est Mme MONTIEL.

Bilan réalisé par Mme MONTIEL :

Le solde du compte au 3/09/2022 était de 2666,15€

A ce jour, le solde du compte est de 3853,95€

La participation des familles se monte à 1312€ . De plus, certaines familles n'ont pas souhaité ou ont oublié de participer à la coopérative scolaire.

VIII. PPMS

Un Plan Particulier de Mise en Sûreté est établi dans chaque établissement public. Plan permettant d'envisager les dispositifs à mettre en place en cas d'incidents majeurs : inondation, tempête, risque chimique, séisme.

L'administration nous demande de faire 3 exercices d'évacuation incendie et 3 exercices de PPMS.

Depuis la mise en place des exercices de PPMS, nous avons réalisé plusieurs scénarios :

- ~ Cas de mise à l'abri « confinement »
- ~ Cas d'évacuation pour inondation prévisible ou non
- ~ Cas de « intrusion attentat »
- ~ Cas de «Séisme»

Nous tenons à remercier la municipalité pour avoir participé en tant qu'observatrice.

Les enfants ont donc été préparés, à travers un discours correspondant à leur maturité et orienté afin de ne pas engendrer de « psychose » au risque d'intrusion .

Le PPMS indique également le rôle de chacun dans le dispositif engagé.

Les prochains exercices ont eu ou auront pour thème :

- ~ Jeudi 20 octobre: "Intrusion-attentat"
- ~ Mardi 31 janvier: Confinement pour risque chimique.
- ~ Mardi 23 mai: « intrusion-attentat » avec fuite.

Remarque lors du premier exercice en présence de quelques délégués de parents d'élèves:

- ~ Revoir le signal car un seul coup de sifflet n'est pas adapté et sms pour Mme Martin.
- ~ Revoir les consignes de fermeture des portes (toilettes, bibliothèques...).
- ~ Accès facile par les fenêtres de la salle de photocopie et de la tisanderie (à sécuriser).
- ~ Volets roulants des classes donnant sur la cour sont faciles à soulever.

IX. Projets / activités des classes :

a) Rappel du Projet d'école

Le nouveau projet d'école avec pour axes principaux :

Une École porteuse de valeurs :

Accompagner nos élèves, futurs citoyens responsables : Implication dans l'apprentissage des règles et principes démocratiques.

- Élections des délégués/écodélégués par classe
- Travail sur la sécurité routière
- Pratique pour certains de « message claire ».
- Échanges à renouveler comme l'année passée, avec Mr le maire pour les élèves de CM2.

Une École accessible, innovante et écoresponsable :

s'engager dans une dynamique collective d'écoresponsabilité : Obtention du label EcoEcole. Après avoir travaillé sur les déchets, l'eau et l'énergie nous envisageons un travail sur la solidarité.

Une École qui coopère :

Développer la coopération entre les élèves et Renforcer la coopération avec les partenaires.

Cet axe se travaille à travers le projet EcoEcole pour lequel un partenariat est réalisé avec le périscolaire et la municipalité.

Plusieurs exemples d'autres projets de classe.

-Domaine Sportif :

- Cycle de natation (7 février au 30 mars à raison de 2 séances par semaine si les conditions sanitaires le permettent) pour les CP et CE1.
- Inscription des classes à l'USEP.

CP et CP-CE1 :

CE1-CE2 :

CM1:

- Domaine Artistique :

- Participation à « Art en tête » : Un projet départemental pour entrer dans l'histoire des arts *qui permet aux élèves de découvrir les 6 domaines artistiques (Arts visuels, Arts de l'espace, Arts du langage, Arts du quotidien, Arts du son, Arts du spectacle vivant), de Rencontrer des œuvres en lien avec l'histoire locale, dans des domaines variés et de Développer des pratiques artistiques qui seront proposées à chaque étape du projet.*
- Participation aux rencontres chantantes :
Chorale de cycle 2 pour les classes de CP, CP-CE1 et CE1-CE2
Chorale de cycles 3 pour les classes de CM1 et de CM2

-Domaine Questionner le monde /Sciences :

- Projet potager à l'intérieur de l'école pour les CP
- Projet Jardin pour les CE1.

-Domaine Lecture/ Littérature

- Projet des petits champions de lecture consistant à la pratique de la lecture à haute voix, pour les CM1-CM2 de Mme MONTIEL.
- Inscription des classes de CE1, CM1 et CM2 aux prix des « Incorruptibles » impliquant la lecture de plusieurs ouvrages sélectionnés au niveau national. Ces lectures se finalisant par un vote pour le livre le plus apprécié.

X. Travaux / Équipements / Aménagements:

Nous remercions la Mairie pour l'ensemble des travaux réalisés afin d'améliorer le climat scolaire et le bien être des élèves avec un agrandissement de la cour de récréation dans une démarche écoresponsable en désimperméabilisant le revêtement en en augmentant les espaces naturels afin de créer des îlots de fraîcheur.

Pouvons nous récupérer des tables pour agrémenter l'oasis ?

XI. Questions et informations diverses.

Question de la part de l'équipe enseignante :

Avez vous des retours sur les demandes de logiciels accompagnant le plan de relance numérique ?

Municipalité : Pas de nouvelles mais les trois TBI devraient être changés lors des vacances de fin d'année si le fournisseur n'a pas de nouveau retard dû à la pénurie de composants électroniques en raison de la pandémie.

Est-il possible de faire réaliser une révision complète de la classe mobile d'ordinateur portable à notre disposition ?

Informations de la part de l'équipe enseignante :

Photo de classe réalisée avant les vacances.

Goûter de Noël prévu l'un des deux derniers jours d'école avant les vacances de fin d'année, cela dépendra de la date du repas de Noël proposé par l'UDSIS.

Sortie cinéma

Fête de fin d'année prévue le 16 ou 30 juin : projet en préparation d'une fête coopérative entre les différentes structures et associations dédié aux enfants.

Propositions faites : Spectacle chantant au mail de l'Aspre avec en première partie les maternelles puis les élémentaires. Sur ce même lieu mais dans la partie herbeuse proposition de jeux par l'association des Nin's avec peut-être une possibilité de fabrication en collaboration avec le périscolaire et le point-jeune le tout suivi d'un repas proposé par l'association des Nin's avec une possible collaboration avec d'autres associations du village.

Évaluation d'école :

La finalité de l'évaluation des établissements est l'amélioration, dans l'établissement, du service public d'enseignement scolaire, de la qualité des apprentissages des élèves, de leurs parcours de formation et d'insertion professionnelle, de leur réussite éducative et de leur vie dans l'établissement. Elle a pour but d'améliorer, pour l'ensemble de la communauté éducative et de ses acteurs, les conditions de réussite collective, d'exercice des différents métiers et de bien-être dans l'établissement.

L'évaluation de l'École est composée de **deux étapes successives** :

- une **auto-évaluation** menée par l'ensemble des acteurs de l'établissement ;
- une **évaluation externe** menée par trois ou quatre évaluateurs.

L'ensemble des établissements doit être évalué en cinq ans.

Questions de la part des parents d'élèves.

Cette question étant survenue lors du Conseil d'École, l'équipe enseignante se concertera et donnera une réponse lors du prochain Conseil d'École.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à

Présidente du Conseil d'École : La Directrice, Mme FOURNOLS

Secrétaire de la séance : Mme MONTIEL